

SOLID'R VIE GÉRER MON ÉPARGNE

Tous les champs sont obligatoires. À défaut, votre demande ne pourra être acceptée et vous sera retournée.
Vous devez joindre la (les) copie(s) recto-verso d'une pièce officielle d'identité, en cours de validité avec photographie et mentions lisibles.

Réf. Adhésion : _____

1 | JE SOUSSIGNÉ(E) 1 | ADHÉRENT / ASSURÉ

ÉTAT CIVIL

M. M^{me}

Nom : _____

Prénom : _____

Nom de naissance : _____

Date de naissance :

Lieu de naissance : _____ Dept.:

Pays de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

CONTACT

Tél. : _____

E-mail : _____

1 | CO-ADHÉRENT / CO-ASSURÉ

ÉTAT CIVIL

M. M^{me}

Nom : _____

Prénom : _____

Nom de naissance : _____

Date de naissance :

Lieu de naissance : _____ Dept.:

Pays de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

CONTACT

Tél. : _____

E-mail : _____

2 | JE SOUHAITE

EFFECTUER UN ARBITRAGE D'UN MONTANT DE _____ € (MINIMUM 150 EUROS),

> DÉINVESTIR : Support(s) sélectionné(s) (libellé(s))

Code(s) ISIN

Montant

_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €

> INVESTIR : Support(s) sélectionné(s) (libellé(s))

Code(s) ISIN

Montant

Fonds en euros Eurossima	_____	_____ €
Fonds en euros Netissima *	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €

* Si vous réinvestissez sur le fonds euros Netissima, 20 % minimum du montant arbitré doivent être investis sur des supports en unités de compte.

EFFECTUER DES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS

Dans ce cas, la valeur atteinte sur le fonds en euros Eurossima doit au moins être égale à 1 000 euros.

Cette option n'est pas compatible avec les rachats partiels programmés, la dynamisation des plus-values et la sécurisation des plus-values.

Montant de l'arbitrage : _____ euros (minimum 150 euros). Le montant minimum par support est de 50 euros.

Du fonds en euros Eurossima vers le(s) support(s) sélectionné(s) (libellé(s))	Code(s) ISIN	Pourcentage
_____	_____	_____ %
_____	_____	_____ %
_____	_____	_____ %
_____	_____	_____ %
_____	_____	_____ %

MODIFIER MES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS :

Nouveau montant _____ €

Nouvelle répartition de l'arbitrage sur mon contrat (j'indique la nouvelle répartition sur le tableau ci-dessus)

ARRÊTER MES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS.

EXEMPLAIRES

1> Assureur 2> Courtier

3> Adhérent / Co-Adhérent

ARBITRER, SÉCURISER, DYNAMISER,

— SOLID'R VIE 02/2016 —

Paraphe(s) adhérent / co-adhérent

ADHÉRENT - ÉTAT CIVIL M. M^{me}Nom : _____
Prénom : _____
Nom de naissance : _____
Date de naissance : CO-ADHÉRENT - ÉTAT CIVIL M. M^{me}Nom : _____
Prénom : _____
Nom de naissance : _____
Date de naissance : **EFFECTUER UNE SÉCURISATION DES PLUS-VALUES**

Dans ce cas, la valeur atteinte sur l'adhésion doit au moins être égale à 1 000 euros.

Cette option n'est pas compatible avec les versements libres programmés, les rachats partiels programmés, les investissements programmés et la dynamisation des plus-values.

Je choisis le(s) support(s) financier(s) et le pourcentage de plus-value de référence qui sera(ont) sécurisé(s) :

De :	Pourcentage de plus-value de référence :				Vers :
<input type="checkbox"/> la totalité des supports autres que le(s) fonds en euros présents et à venir.	<input type="checkbox"/> 5%	<input type="checkbox"/> 10%	<input type="checkbox"/> 15%	<input type="checkbox"/> 20%	<input checked="" type="checkbox"/> Fonds en euros Eurossima
<input type="checkbox"/> du (des) support(s) suivant(s) : (libellé(s) et code(s) ISIN)	Pourcentage de plus-value de référence :				
_____	<input type="checkbox"/> 5%	<input type="checkbox"/> 10%	<input type="checkbox"/> 15%	<input type="checkbox"/> 20%	
_____	<input type="checkbox"/> 5%	<input type="checkbox"/> 10%	<input type="checkbox"/> 15%	<input type="checkbox"/> 20%	
_____	<input type="checkbox"/> 5%	<input type="checkbox"/> 10%	<input type="checkbox"/> 15%	<input type="checkbox"/> 20%	
_____	<input type="checkbox"/> 5%	<input type="checkbox"/> 10%	<input type="checkbox"/> 15%	<input type="checkbox"/> 20%	
_____	<input type="checkbox"/> 5%	<input type="checkbox"/> 10%	<input type="checkbox"/> 15%	<input type="checkbox"/> 20%	

- Je modifie le(s) support(s) financier(s) et/ou le pourcentage de plus-value qui sera(ont) sécurisé(s)* (je remplis le tableau ci-dessus).
 Je remets en place l'option **sécurisation des plus-values**, telle qu'elle était avant mon dernier acte de gestion (arbitrage, rachat).
 Je suspends l'option **sécurisation des plus-values**.

 EFFECTUER UNE DYNAMISATION DES PLUS-VALUES

Dans ce cas, la valeur atteinte sur le fonds en euros Eurossima doit au moins être égale à 1 000 euros, avec un minimum par support de 100 euros à arbitrer.

Cette option n'est pas compatible avec les versements libres programmés, les rachats partiels programmés, les investissements programmés et la sécurisation des plus-values.

Du fonds en euros Eurossima vers le(s) supports de dynamisation suivant(s) (les indiquer dans l'ordre de priorité souhaité) :

	Libellé(s)	Code(s) ISIN
<input type="checkbox"/> 1 ^{er} support :	_____	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> 2 ^e support :	_____	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> 3 ^e support :	_____	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

La répartition sera fonction du nombre de supports de dynamisation choisi et se fera conformément à la Notice d'information valant Conditions générales.

- Je modifie les supports de **dynamisation des plus-values** (je remplis le tableau ci-dessus).
 Je remets en place l'option **dynamisation des plus-values**, telle qu'elle était avant mon dernier acte de gestion (arbitrage, rachat).
 Je mets fin à l'option **dynamisation des plus-values**.

3 | SIGNATURE(S)Fait à : _____, le :

Co-adhérent / Co-assuré

Co-adhérent / Co-assuré

Ces informations sont destinées à l'Assureur et sont nécessaires au traitement du dossier de l'Adhérent. Ces informations sont susceptibles d'être transmises pour les besoins de la gestion de son contrat à des tiers, notamment à son Courtier, ou pour satisfaire à des obligations réglementaires. Par la signature de ce document, l'Adhérent accepte expressément que les données le concernant leur soient ainsi transmises. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, l'Adhérent dispose d'un droit d'accès de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données le concernant qu'il peut exercer sur simple demande auprès de Generali Vie - Conformité - TSA 70100 - 75309 Paris Cedex 09.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion. En vertu de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 16 janvier 1978 modifiée, l'Adhérent(e) peut demander communication et rectification de toute information le concernant qui figurerait sur un fichier à l'usage d'ASAC-FAPES et d'Allianz, de ses mandataires, des réassureurs et des organismes professionnels concernés. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse d'ASAC-FAPES figurant ci-dessus.

ASAC Association déclarée sans but lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 31, rue des Colonnes du Trône - 75012 Paris

e-cie vie est une marque de Generali Vie, Generali Vie, Société Anonyme au capital de 332 321 184 euros, Entreprise régie par le Code des assurances – 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet Will – 75009 Paris - Société appartenant au groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

ASAC-FAPES est une marque de Fapes Diffusion, 31 rue des Colonnes du Trône - 75012 Paris — SAS au capital social de 2 688 393€ — RCS Paris B421 040 544 — Enregistrée auprès de l'ORIAS n° 07 000 759 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance (catégorie B au titre de l'article L520-1 II du Code des assurances), de courtier en opérations de banque et services de paiement et de mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement — Service réclamation : 31 rue des colonnes du trône 75012 Paris - E : reclamation@asac-fapes.fr Tél : 01 44 67 25 90 numéro de téléphone non surtaxé — Placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 61 rue Taitbout – 75436 Paris Cedex 09.